

**CATEGORIE**

urbain/architectural

SITUATION Liège quartier des Guillemins**POPULATION** 195.000 hab. (commune)

550.000 hab. (agglomération)

SITE D'ETUDE 2.5 hectares **SITE DE PROJET** 0,6 hectare**SITE PROPOSE PAR** la Ville de Liège**PROPRIETAIRES DU SITE**

Ville de Liège et privés

COMMANDE APRES LE CONCOURS

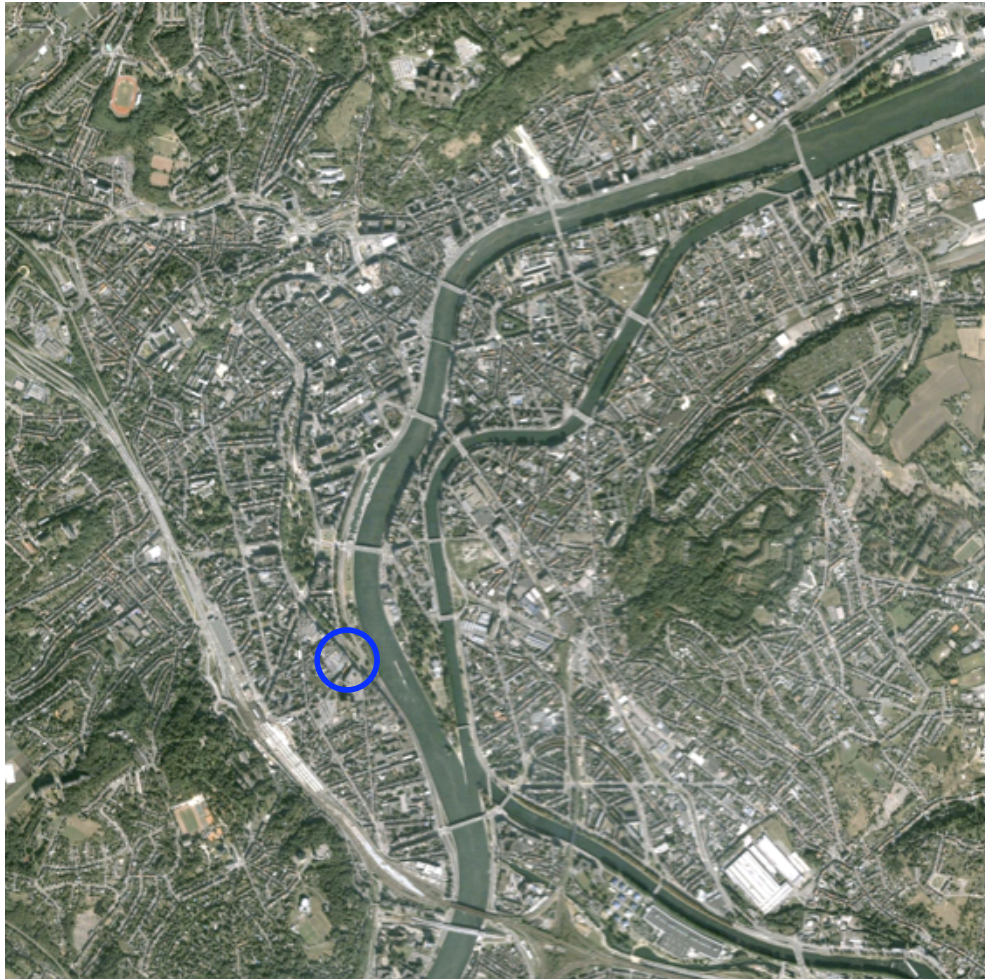
mission d'étude urbaine et/ou architecturale sur site.

TRANSFORMATION DU SITE

Dans un quartier en mutation complète, le long de l'esplanade qui sera créée entre la gare TGV des Guillemins (architecte : S. CALATRAVA) et le fleuve, on propose de concevoir et construire un ensemble multifonctionnel du XXIème siècle : habiter et travailler en ville, à proximité d'un pôle multimodal majeur, dans un contexte végétalisé et convivial en s'appuyant sur les principes du "développement durable". Il faut créer les conditions de la vie en ville de demain en reliant cet ensemble à l'environnement existant d'un quartier d'hier.

STRATEGIE DE LA VILLE

Après une période (1970 / 90) de grave déclin urbain, la ville a entamé un réaménagement complet de son centre historique. A présent, elle veut étendre cette dynamique aux quartiers péri-centraux. La construction d'une gare TGV à l'architecture exceptionnelle dans le quartier des Guillemins sert d'impulsion à la création d'un morceau de ville "de demain". L'esplanade qui reliera cette gare monumentale au fleuve (la Meuse) permettra une valorisation des zones contiguës. Le nouveau quartier à créer bénéficie d'une situation unique en bordure de cette esplanade et à proximité immédiate de la gare.



DEFINITION DU SITE

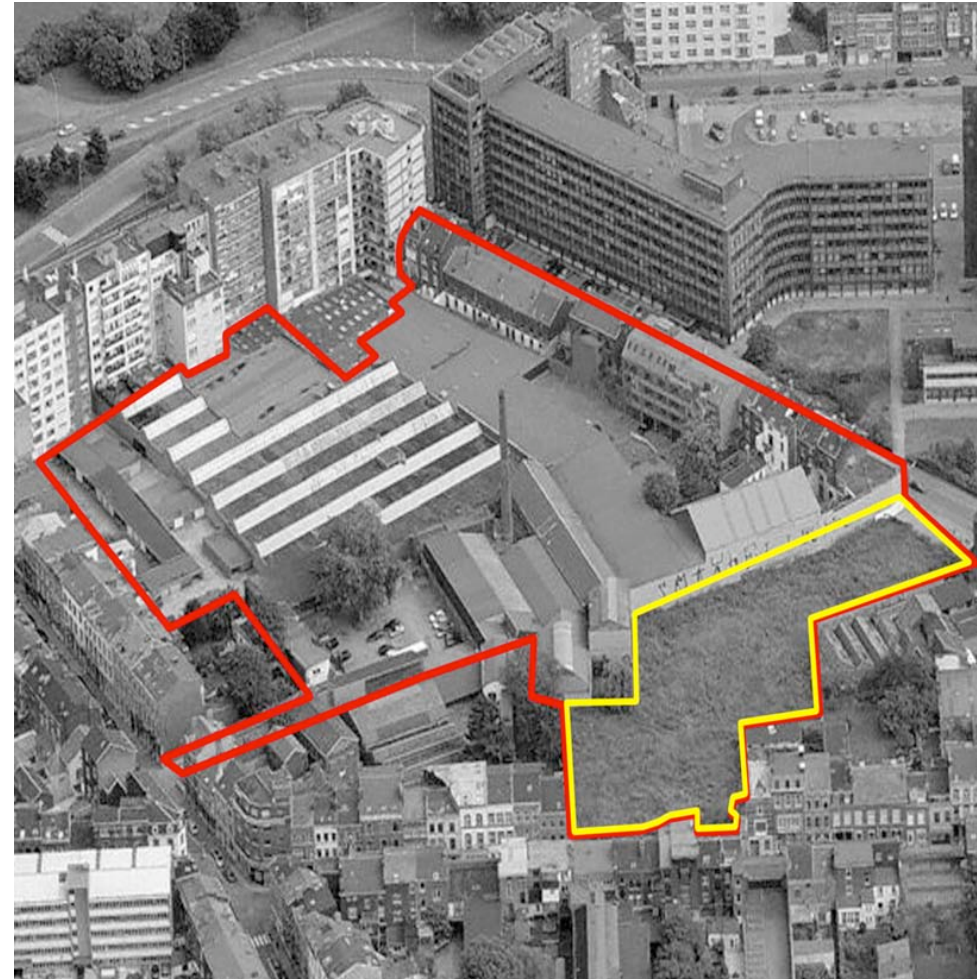
Relié au centre historique (± 3 km) par de grands boulevards créés au XIX^{ème} siècle, le quartier des Guillemins constitue l'autre extrémité du "Central Business District" de la Ville de Liège. Le périmètre Paradis / Blondin / Serbie / XXII est bordé sur quatre côtés d'immeubles (de R+2 à R+9) affectés au logement, au commerce et aux services. De grande dimension, cet îlot bâti a un intérieur sous-utilisé dont les surfaces pourraient être consacrées plus densément à l'habitat et aux diverses fonctions urbaines. Le défi proposé est de créer un ensemble dédié essentiellement au logement et à des activités complémentaires donnant naissance à un nouveau quartier en privilégiant les modes doux de déplacement et l'intégration d'espaces verts aux espaces bâtis. Surfaces disponibles : terrains ville : 0,6 ha (site « Balteau »), terrains privés : 1,9 ha.

NOUVELLE MOBILITE

Longée par une desserte routière (rue Paradis), l'esplanade qui reliera la gare au fleuve sera réservée aux usagers lents. Elle accueillera en outre la future ligne de tram qui est à l'étude dans l'axe nord/sud de l'agglomération liégeoise. Dans l'ensemble à créer, on privilégiera les circulations à pied et à vélo, les véhicules particuliers étant stationnés en sous-sol.

NOUVEAUX MODES DE VIES

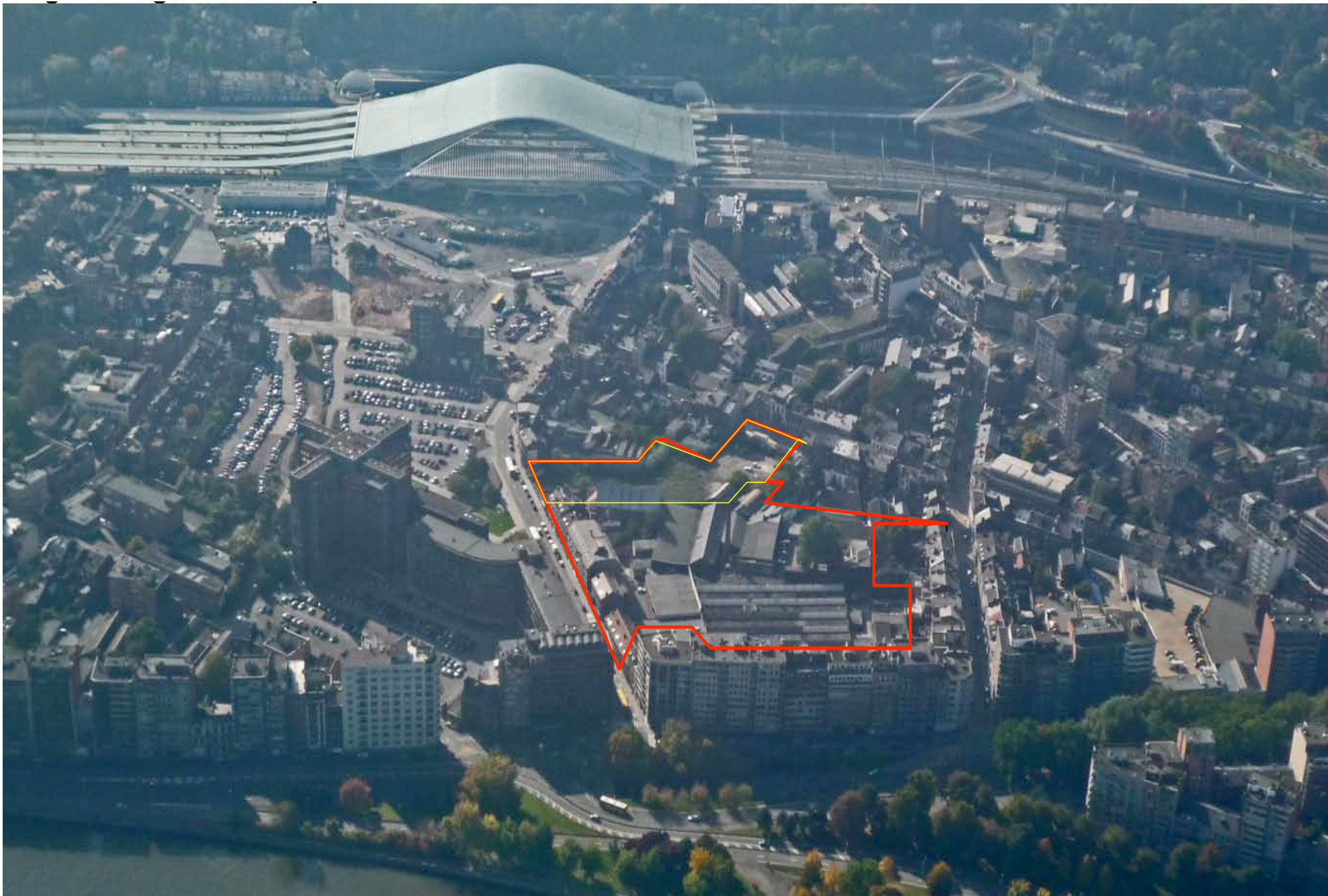
L'utilisation plurielle des espaces non bâtis permettra la circulation et le rassemblement (espace public), la rencontre et la détente (espaces collectifs) et les vies familiale et personnelle (espaces privés) : des propositions concrètes de traitements différenciés de ces espaces seront présentées. Par ailleurs le logement ciblera particulièrement les ménages avec enfants (jardins, espaces de



jeux,...) et les personnes plus âgées désireuses de revenir habiter en ville.

NOUVEL ENVIRONNEMENT DURABLE

L'objectif d'U.R.E. (utilisation rationnelle de l'énergie) visera à un résultat minimal en matière de consommation d'énergie. Dans une perspective de développement durable, l'économie en matière de consommation d'eau, la question des déchets, la présence de locaux collectifs (par exemple pour ranger les vélos) sont également à prendre en considération. La réalisation de cet ensemble devra être prévue en 2 ou 3 phases distinctes en tenant compte de la segmentation des propriétés foncières et de l'intégration possible d'équipements sportifs existants.





Rue Paradis



Un espace intérieur de l'îlot



Toitures de l'îlot



"Espace Balteau"